

# Les syndicats de l'ONF contre la surexploitation forestière

Les syndicats de forestiers s'opposent à une surexploitation du bois. Et réclament que les autres fonctions de la forêt, y compris la biodiversité, soient prises en compte, notamment dans les forêts domaniales.

Au mois de mars, trois syndicats de l'Office national des forêts (ONF) ont appelé ses 10 000 salariés à se mettre en grève. Ils s'agissaient pour eux de rejeter le budget 2010 jugé d'une trop grande austérité. Depuis, l'intersyndicale de l'ONF organise un débat citoyen intitulé « Quelle forêt pour nos enfants ? »

## Les engins tassent les sols

Pour les syndicats, l'État se désengage de plus en plus de l'ONF, obligeant ce dernier à supprimer des emplois (-18 % en huit ans) et à puiser dans la ressource bois pour équilibrer son budget. Et ils veulent tirer la sonnette d'alarme face à une dérive qu'ils estiment préjudiciable au patrimoine forestier national et à son équilibre. Lors de ces assises de la forêt, les syndicats rappellent que « lors du Grenelle de l'environnement, le matériau bois a suscité un large consensus entre experts concernant ses vertus environnementales ».

Mais ce que craignent les syndicats est que l'utilisation du bois occulte de plus en plus la mise en valeur des forêts à d'autres fins comme l'accueil du public. Ils redoutent aussi une mécanisation à outrance pour atteindre l'objectif demandé par le gouvernement, là où les gestionnaires forestiers l'avaient interdite pour préserver les sols. Or le tassement des sols induit par les engins est de nature à les dégrader fortement, voire à les stériliser pour plusieurs décennies.

## Crainte d'une privatisation partielle

En cette année de la biodiversité, cette dernière est aussi menacée par le rapport Puech qui préconise de raccourcir les âges d'exploitations du bois de 20 %. Or ce sont les stades âgés des peuplements forestiers qui abritent environ les deux tiers de la biodiversité.

Enfin, les syndicats voient dans l'orientation prise pour l'ONF une volonté de privatisation des secteurs clés de la gestion forestière. La création de filiales ou de structures spécialisées telles que les travaux, la mobilisation des bois ou les bureaux d'études sont autant d'étapes qui préparent ce terrain. Et les objectifs fixés à ces structures viennent en concurrence avec une gestion durable des forêts.

G. D.-A.